

ivateurs

de

ben-
tires

om-

pon-

ment con-
ses clients.

CIALE

x et Sains

es se trouvent
à le

RO

l'une mère, quand
igne de confiance.
de maisons ici etit pas de drogues
ux jeunes et vieuxments écrire à
NS CO.
CHICAGO, ILL.PIDE
AU
RAVAIL

de Loisirs

1

de de vous assurer
faisant vous-même
aire pour vos amis.

rée

arantie

ney-Maker est ga-
plus parfaite pour
dans les familles.

d'Instructions

neige tous les trésets et
et d'acquies une grande

RE

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec.....\$ 1.00
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maraîchers..... 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonce
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous
par insertion. Payable d'avance. Tarif en
vigueur depuis le 1er octobre 1928.Pour abonnements et annonces, écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de
la Couronne (Édifice Guilleminette), Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
37, DE LA COURONNE,
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
de la Société des Jardiniers-Maraîchers et de la Société d'Industrie Laitière
de la Province de Québec.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.La correspondance concernant la rédac-
tion doit être adressée au Directeur du
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 22 NOVEMBRE 1928

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 47

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

"LE BULLETIN DE LA FERME", dévoué aux intérêts de la classe agricole, a suivi attentivement les délibérations du Congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs, tenu à Québec la semaine dernière. Nous ne pouvons entrer dans le détail des discussions, parfois assez vives, soulevées par quelques-unes des propositions soumises par l'Exécutif, cela prendrait trop de notre espace.

Nous donnerons cependant la pièce de résistance de ce Congrès, la remarquable allocution de Son Eminence le cardinal Rouleau, qui trace, de façon lumineuse, à l'Union la voie qu'elle devra suivre pour atteindre sa fin.

Nous donnerons aussi le texte des résolutions adoptées, résumé de tout le travail accompli.

La question la plus importante soumise à l'approbation des délégués fut, sans contredit, celle de l'augmentation de la cotisation, de 25 sous à deux piastres, dont partie servira à défrayer les frais d'impression d'un bulletin qui sera distribué à tous les membres ayant payé leur contribution. Le vote sur cette question a été très serré, les membres se divisant presque également pour et contre.

L'Union Catholique des Cultivateurs compte cinq années d'existence. Jusqu'ici il y a eu bien des tâtonnements. On ne nous en voudra pas de dire que même des erreurs ont été commises. C'était inévitable. On ne peut du premier coup atteindre à la perfection. Il ne sert cependant à rien de récriminer. Il fallait un coup de barre énergique pour remettre le vaisseau d'aplomb et l'orienter dans la bonne direction. C'est fait. Nous avons ferme confiance que les dirigeants de cette Union, susceptible de rendre à la classe agricole des services réels, dans le domaine social et économique, sauront empêcher que des individus s'en servent comme d'un véhicule pour graver la colline du Parlement et mousser les intérêts d'un clan ou d'un parti.

"LE BULLETIN DE LA FERME" souhaite bien cordialement, à l'Union des Cultivateurs, la prospérité que nous entrevoyons pour elle, en autant qu'elle se conformera aux directives générales données par l'Église aux unions professionnelles catholiques.

Voici le texte de l'allocution de Son Eminence le Cardinal Rouleau:

M. le Président,

MM. les Aumôniers,
Messieurs,

Québec est la ville des congrès. On y vient de partout; on s'y réunit en toutes saisons. Aux médecins succèdent les financiers, et aux sociétés mutuelles, les ouvriers et les jeunes gens. Ils traitent les affaires de leurs corporations particulières. Ils invitent à leurs séances, selon qu'il leur plaît, les autorités religieuses, politiques, civiles et universitaires.

Pour ma part, je suis heureux de voir ici l'Union catholique des Cultivateurs et de me rendre à votre invitation, Messieurs, parce que vous êtes les représentants de l'une de nos plus belles sociétés catholiques, et parce que vous venez traiter fraternellement des intérêts de la classe agricole.

Vous appartenez à une société catholique. Vous vous en faites gloire, et je vous en félicite. Vous avez parfaitement compris que non seulement chaque homme doit appartenir à Dieu par un acte d'intelligence et de volonté, qui proclame que N. S. J.-C. est son divin Roi, et qu'il obéit à ses commandements et à son Église, mais aussi que toutes les associations, quel que soit le but particulier qu'elles se sont

assigné, doivent à Dieu ce filial hommage. En effet, si les sociétés, grandes ou petites, parfaites ou imparfaites, existent, elles doivent ce bienfait à Dieu, tout comme chacun de nous a reçu le don de la vie, de la sagesse, de la puissance et de la bonté du Créateur.

Différentes associations se sont constituées pour la défense des intérêts professionnels. L'une peut travailler en faveur des ouvriers, l'autre des patrons; la vôtre se consacre au bien de la classe agricole. Mais, du moment que l'objet immédiat de ces Unions ou Associations est honnête, toutes peuvent revendiquer l'honneur d'être catholiques, à la condition toutefois que, reconnues par l'Église, elles vivent de sa doctrine et de son esprit, et qu'elles suivent avec fidélité les directions du Souverain Pontife et des Evêques. C'est la noble profession de Foi que vous avez inscrite dans vos constitutions.

Or, Messieurs, il y a deux vertus principales qui interviennent, et qui sont comme l'âme de toute société catholique. Ces deux vertus sont la Foi et la Charité.

L'une éclaire l'intelligence des membres. L'autre les unit.

La première les guide en illuminant le chemin. L'autre leur donne de s'entraider.

L'alliance de ces vertus avec l'ap-

plication des connaissances techniques assurent le succès que désirent ces unions.

La Foi nous enseigne que nous n'avons pas seulement une courte vie terrestre, mais que celle-ci prépare une vie qui ne finira jamais. La Foi nous dicte ce que nous devons accomplir et ce que nous devons éviter sur la terre pour jouir de la vie éternelle. En travaillant pour nos intérêts temporels, nous devons donc porter un regard constant sur l'Éternité.

Quant à la Charité, elle établit comme des relations d'amitié non seulement entre les membres de l'association, mais encore entre tous les hommes, parce qu'ils sont des frères dans la grande famille humaine dont Dieu est le Père. Elle bannit l'amertume du cœur dans les contradictions et les épreuves. Elle favorise le respect de la justice. Elle enlève aux réclamations ce qu'elles auraient d'outré ou de violent. Avec elle les hommes, à quelque condition qu'ils appartiennent, ne sont pas des ennemis, mais des associés qui collaborent à une œuvre commune.

Rien n'est plus éloigné de l'esprit chrétien, rien n'est plus funeste à la Société, que la lutte entre les classes. Nous avons tous besoin les uns des autres, comme les organes du corps humain ont besoin les uns des autres pour doter l'homme d'une santé robuste.

Dès lors ces différentes sociétés, selon les instructions répétées du Souverain Pontife, tout en travaillant pour un but spécial, appartiennent à Jésus-Christ. Elles s'appliquent, dans leur milieu, à faire régner Jésus-Christ et sa doctrine. Car c'est en obéissant à notre Père du Ciel que nous goûterons les éléments du bonheur possible ici-bas. Les sociétés catholiques appartiennent au parti de Jésus-Christ, et non pas aux partis organisés par les hommes, en vue d'acquies le pouvoir ou de s'y maintenir.

Ces vérités gouvernent toutes les sociétés catholiques. Mais il me semble qu'elles sont plus faciles et plus familières à une société d'agriculteurs.

Si toutes les fonctions sociales rapprochent de Dieu, après le sacerdoce aucune n'est plus près du Seigneur.

Tout rappelle à l'agriculteur la pensée de son Dieu.

L'agriculture n'a-t-elle pas une noblesse que lui doivent envier toutes les autres professions? Elle a l'immense honneur d'être créée par Dieu lui-même. Aussi est-il dit dans l'Écriture Sainte: *Ne oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altissimo.*—Ne hais pas les labeurs pénibles ni le travail des champs créé par le Très-Haut.

C'est que l'agriculture est la nourricière des enfants de Dieu. La vie quotidienne du travailleur de la terre s'écoule en grande partie sous le dôme des cieux, dans le silence religieux des champs, loin des bruyantes distractions des villes. Parfois, son travail est dur, mais il est sain, accompli dans le grand air pur de la campagne. Pour qu'il rapporte une consolante récolte, ce travail doit être fécondé par la rosée du ciel, par la pluie en temps opportun, par la chaleur du soleil. La moisson qui lève n'a-t-elle pas besoin d'être préservée des risques qui viennent des intempéries, de la gelée, des chenilles? Et les animaux ne doivent-ils pas être protégés contre les épidémies? La lutte ici n'est pas entre des forces humaines que le cultivateur peut

dominer par son courage et sa raison. Elle est engagée avec les forces de la nature qui ne relèvent que de Dieu.

Devant ces problèmes, l'âme du terrien s'élève naturellement vers son Père des cieux, pour lui demander les bénédictions qui lui sont nécessaires à chaque saison, à chacune de ses journées.

Habitué à réfléchir, à calculer, son esprit acquiert la vigueur et ce robuste bon sens qui marque les paroles et les démarches de nos bons cultivateurs. C'est que dans un corps vigoureux, ils portent une âme saine et religieuse; et dans leur poitrine bat un cœur généreux, qui comprend la valeur du sacrifice, qui sait l'accepter et en attendre le fruit. Voilà ce qui caractérise nos populations agricoles! Ajoutez à ces qualités d'intelligence, à ces vertus morales une politesse naturelle, et vous comprendrez la parole de l'un de nos Gouverneurs Généraux visitant nos campagnes et déclarant avec enthousiasme de leurs habitants: "C'est un peuple de gentilshommes."

C'est, en effet, dans nos campagnes que réside la richesse de la nation; non seulement par la possession de la terre féconde, mais par la réserve de vigueur physique et de la santé morale qui s'y trouve partout. De nos familles de la campagne viennent la plupart de nos meilleurs hommes; de ceux qui sont la force et la fierté de notre race. Regardez de toutes parts: Ce sont vos pères, ce sont vos frères, ce sont vos fils qui sont à l'honneur. Devant ces constatations, que valent les critiques de quelques esprits mécontents ou malfaits, qui tenteraient de vous amoindrir? Elles ne doivent pas, elles ne peuvent pas vous affecter.

C'est aussi dans les foyers de la campagne que l'on trouve le plus de bonheur vrai, loin des apparences trompeuses de la ville. Qui ne saisit la différence entre la vie du peuple à la ville et à la campagne? L'agriculteur est le propriétaire de sa maison, de ses champs. S'il a moins de menue monnaie en poche, il possède plus de capital à son actif. Trop souvent l'ouvrier est simple locataire. Le premier élève sa famille sous le soleil et dans l'air pur du ciel; le second, dans l'atmosphère épaisse des étroits logis. Le premier a sous la main la nourriture fraîche, abondante et saine qui lui plaît. Le second doit recourir sans cesse à l'épicier et au fournisseur. L'ouvrier dépend du contremaître. L'agriculteur est son propre patron. Si le travail de l'ouvrier est commandé par la machine, celui de l'agriculteur est réglé selon son bon plaisir. Que le chômage arrive, le salaire de l'ouvrier est suspendu, mais non pas les dépenses de la vie. Pour l'agriculteur, la terre est toujours là avec les produits de la ferme; il n'a pas la fièvre du cinéma, mais il a les joies profondes d'une belle vie de famille.

"O fortunatos mimiam bona si sua norint!—Trop heureux, s'ils connaissent leur bonheur!"

Ah! si les jeunes gens pouvaient comprendre les biens qu'ils perdent en s'éloignant de la campagne pour s'enfoncer dans les villes, ils aimeraient la terre. Par la connaissance des habitudes du sol, augmentée de l'expérience paternelle, ils acquerraient la science approfondie qui fait les habiles cultivateurs! Le cœur joyeux, ils s'engageraient dans une carrière qui procure

(Suite à la page 956)

22

22

22